



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2023

CHAMPIONNAT AMAZONE



DRESSAGE

16 AU 18 JUIN 2023 – MARNES LA COQUETTE (92)

Période de qualification	Clôture des engagements
Du 24 octobre 2022 au 04 juin 2023	Lundi 12 juin 2023
Clôture des listes de qualification : vendredi 09 juin 2023	

SOMMAIRE

Conditions générales.....	2
Conditions de participations.....	2
Conditions de qualifications	2
Barèmes techniques.....	2
Prix.....	3

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques de Dressage, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Conditions générales

L'engagement est unique pour l'ensemble du Championnat concerné. Les concurrents engagent le poney/cheval sur la première épreuve. Ils sont tenus de déclarer forfait pour les poneys/chevaux qu'ils ne retiennent pas pour la compétition.

Chaque poney/cheval participant à un Championnat doit porter le numéro d'identification qui lui est attribué au début du concours. Les lieux de travail sont précisés sur le tableau d'affichage, tout autre lieu étant exclu.

Il est interdit aux concurrents, sous peine d'élimination, de faire travailler et/ou monter par une autre personne qu'eux-mêmes, les poneys/chevaux engagés et ceci depuis leur arrivée sur le terrain de concours et jusqu'à la fin du concours.

Les épreuves de chaque Championnat sont jugées par un même jury composé de deux juges.

Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance.

Conditions de participations

Un couple ne peut participer qu'à un seul Championnat. Un cavalier ne peut participer qu'à un Championnat. Un poney/cheval peut participer à 2 championnats, soit dans le même championnat, soit dans 2 championnats différents.

Conditions de qualifications

CHAMPIONNATS	LFC	CAVALIER
Amazone Club 2	Club	1 participation en Dressage* Club 3, Club 2 ou Club 1
Amazone Amateur 3	Amateur	1 participation en Dressage* Amateur 3 ou Amateur 2

**Les épreuves de Dressage Préparatoires et CCE ne sont pas prises en compte.*

Les conditions de qualifications pourront être adaptées si les conditions sanitaires et les mesures gouvernementales les accompagnant, impactaient la saison de compétition.

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

CHAMPIONNATS	MONTE EN AMAZONE OBLIGATOIRE	
	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape
Amazone Club 2	Club 2 Grand Prix	Club 2 Libre*
Amazone Amateur 3	Amateur 3 Grand Prix	Amateur 3 Libre*

* Sur l'épreuve Libre, costume sobre et élégant autorisé.

BAREMES ET DEROULEMENT

Ordre de départ :

- Première étape : ordre du programme,
- Deuxième étape : ordre inverse du classement de la première étape.

Les reprises doivent être exécutées de mémoire.

CLASSEMENT

Le classement se fait par addition et moyenne des pourcentages à trois décimales. En cas d'égalité, le meilleur total des points de la reprise libre départage les ex-æquo.

Prix

Il est distribué trois prix pour le classement général de chaque Championnat.